



Déclaration préalable de la CGT au CST du 9 septembre 2024

Mesdames, et messieurs les élu.es,

Sur le plan de la politique nationale de notre pays, nous avons vécu ces dernières semaines un épisode démocratique inédit depuis le début de la Vème République !

Des élections européennes perdues par la majorité présidentielle, suivie d'une décision folle de dissolution de l'Assemblée Nationale et des élections législatives organisées dans la précipitation.

Après un front républicain face au RN, le fiasco démocratique a été prolongé tout l'été par un feuilleton insupportable pour nommer un Premier Ministre au bout de 60 jours dont le casting correspond à un profil qui ne doit surtout pas appliquer tout ou partie du programme proposé aux français par le groupe politique arrivé en première position aux élections législatives

C'est une nouvelle logique inventée par le locataire de l'Elysée : les gagnants deviennent les perdants ou les derniers deviennent les premiers !

Peut être rappeler que Michel Barnier en 2022 pour la primaire LR à la présidence de la République ce n'est rien de social :

- Pour le recul de l'âge de la retraite à 65 ans
- Suppression de l'Aide Médicale d'Etat (AME)
- Attaque sur le salaire brut avec la réduction drastique des cotisations sociales.
- Suspension des allocations chômage après 2 refus d'offre
- Fin des 35h et des RTT
- Allocation sociale unique, plafonnée et conditionnée
- Moratoire sur l'immigration y compris le regroupement familial

Michel Barnier, au parlement, ce n'est rien de progressiste !

Contre le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale

- Contre la dépénalisation de l'homosexualité
- Contre la création de services d'accueil des victimes de violences sexuelles au sein des hôpitaux
- Abstention sur la loi instaurant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Contre le droit de grève dans les médias publics

La CGT n'attend donc aucune réponse sociale du nouveau premier ministre qui fera siennes les lettres de cadrages budgétaires déjà envoyées par le gouvernement démissionnaire !

Accessoirement, nous l'avons vu et entendu dans les médias ce WE, notre employeur est ravi de sa nomination.

De plus, dans le cadre des rencontres bilatérales et dans contexte des élections législatives de juillet 2024, à la question de la CGT-CRN sur l'éventuelle arrivée du parti d'extrême droite dans la gouvernance du pays, la réponse du groupe d'Hervé MORIN a été le « Ni-Ni ».

Constatons qu'en conséquence, le groupe d'Hervé MORIN n'a pas appelé au barrage de l'idéologie d'extrême droite.

En évoquant ce « Ni-Ni », le groupe d'Hervé MORIN pense-t-il sérieusement que les élus qui se sont unis contre la montée de l'idéologie d'extrême droite pour gouverner notre France sont toutes et tous d'extrême gauche ?

A ce stade, il est important pour la CGT de garder ce choix en mémoire pour se souvenir à qui le peuple confie ses affaires sur les questions d'orientations politique de notre pays.

Pendant ce temps, aucun problème social n'est réglé dans le Pays.

Les Français les plus défavorisés souffrent de plus en plus, d'autres peinent à boucler leur fin de mois pendant que les plus riches se gavent insolemment.

Dans le cadre d'un message général de la collectivité, l'annonce un budget contraint et d'économies drastiques pour 2025 en stigmatisant les dépenses de fonctionnement et investissement réellement nécessaires pour notre région est inquiétant.

La fin de l'été à la Région pour les représentants du personnel a été marquée par un bouleversement de l'agenda social et un CST organisé en pleine période de rentrée scolaire ! Ces modifications incessantes de l'agenda social ont pour conséquence la perte de décharges syndicales et d'articles 17.

L'ordre du jour du CST contient une délibération modificative sur l'attribution des tickets restaurant pour les lycées.

En effet , dans le cadre de la rencontre bilatérale du 17 juin dernier, la CGT avait demandé une attribution lorsqu'il y a fermeture du restaurant hors permanences, ce qui a été accepté par la Directrice Générale Adjointe.

Suite au bilan des assistantes sociales sur les aides exceptionnelles, il est mis en évidence que les familles mono parentales sont les plus impactées.

En conséquence, la CGT demande qu'une prime pouvoir d'achat soit versée à ces familles. Critère qui n'avait pas été retenu pour la précédente prime.

Par ailleurs, nous apprenons une augmentation insupportable de 20% des cotisations prévoyance par l'organisme Territoria Mutuelle applicable le 1^{er} janvier 2025

La CGT demande que la participation régionale soit augmentée d'autant, afin de limiter les effets sur la santé des agents qui seraient contraints financièrement de résilier leur contrat de prévoyance.

Les élu.es CGT